

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-1) 513 822 Fax: (251-1) 519 321
Email: oau-ews@telecom.net.et

Communiqué de Presse

Addis Abéba, le 15 septembre 2010 : Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, suit avec préoccupation la tension croissante en Guinée due aux incertitudes pesant sur la tenue du deuxième tour de l'élection présidentielle, ainsi qu'à la confusion qui en résulte. Il rappelle que l'UA tient à la tenue rapide du second tour de l'élection présidentielle.

Le Président de la Commission réaffirme son soutien aux efforts du Président de la Transition, le Général Sékouba Konaté, visant à parachever avec succès la Transition, et l'encourage à persévérer dans sa détermination à mener à son terme le processus de retour à l'ordre constitutionnel. A cet égard, il invite toutes les Institutions de la Transition à observer scrupuleusement la neutralité attendue d'elles et à tout mettre en œuvre pour assurer la transparence du scrutin, afin de favoriser la sérénité du corps électoral et de garantir la sincérité des résultats de l'élection.

Le Président de la Commission rappelle les termes de la décision de la 237^{ème} réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, tenue à Kampala le 21 juillet 2010, mettant en garde contre toute tentative de remise en cause des progrès accomplis et du processus électoral et, d'une façon générale, contre toute manœuvre visant à indûment prolonger la Transition, et exprimant la détermination du CPS à imposer, le cas échéant, des sanctions à l'encontre de tous ceux qui entraveraient le processus de retour à l'ordre constitutionnel.

Le Président de la Commission déplore profondément les incidents survenus à Conakry les 11 et 12 septembre 2010, et appelle les parties au processus électoral au calme, à la retenue et au sens des responsabilités. Il en appelle également à l'esprit civique des militants et sympathisants, ainsi qu'à la mise en œuvre rigoureuse et scrupuleuse par tous de l'engagement pris dans le cadre du Protocole d'Entente pour une Election Apaisée, signé à Ouagadougou le 3 septembre 2010.